



Délibération du Conseil d'administration

Séance du 25 juin 2024

Présents MM. Jean-Paul PAVILLON, Philippe LABORDERIE et Mmes Edith CHOUTEAU, Danielle LANGLOIS, Christine CORBILLON représentants le conseil municipal.
Mmes Chantal SCHWARTZ, Martine SCOTTO DI VETTIMO (arrivée au point n°2), Christelle TREHET-COLLET, Monique LE BIHAN, Marie-Chantal GUILLOT (arrivée au point n°2) représentants les associations.

Absent excusé ayant donné pouvoir

M. Paul ABLINE

Mme Marie-Chantal GUILLOT

Absents excusés

M. Gérald BOUSSICAULT
Mme Corinne PICARD

Assistaient également

Mme Marion POISSONNEAU, directrice du CCAS,
Mme Myriam PASQUETTE, directrice générale des services, Ville des Ponts-de-Cé,
M. Laurent NOUHAUD, responsable de pôles,
Mme Sandra MARCELLOT, responsable du pôle hébergement et prévention du vieillissement.

Convocation adressée le 21 juin 2024, CASF, article R123-16

POINT N°16 – CCAS – ÉLECTION D'UN REPRÉSENTANT AU SYNDICAT MIXTE E-COLLECTIVITÉS AU SEIN DU COLLÈGE DES SYNDICATS DE COMMUNES, SYNDICATS MIXTES ET AUTRES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX

Le Président expose :

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,

Vu l'adhésion du CCAS de la Ville des Ponts-de-Cé au syndicat mixte e-collectivité.

Considérant que l'assemblée délibérante doit procéder à l'élection de son représentant,

Le Président sollicite l'assemblée délibérante de l'établissement afin de procéder à l'élection de son représentant, appelé dans un second temps à procéder à l'élection des délégués au sein du comité syndical d'e-Collectivités.

Le Président indique que Mme Edith CHOUTEAU s'est portée candidate pour représenter le CCAS.

CCAS LES PONTS-DE-CÉ

Accusé de réception en préfecture
049-264901976-20240625-AS-24-06-25-16-DE
Date de télétransmission : 26/06/2024
Date de réception préfecture : 26/06/2024

Mme Edith CHOUTEAU ne prend pas part au vote.

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Approuve cette proposition et nomme Mme Edith CHOUTEAU, représentant du CCAS des Ponts-de-Cé au syndicat mixte e-collectivité au sein du collège des syndicats de communes, syndicats mixtes et autres établissements publics locaux.

Le Président,

Jean-Paul PAVILLON

